vivre à niort

Infos quartiers

Travaux de réfection de la flèche de l'église Notre-Dame

Stationnement d'une grue pour le montage de l'échafaudage

Rues de la Cure, Bion, Jeanne d'Arc, du Parvis Notre-Dame et Grande Rue Notre-Dame*

Du 23 au 30 avril 2025

Rue de la Cure

- Pendant la durée des travaux, les circulations, piétonne et des véhicules sont interdites.

Rue Bion

- Pendant la durée des travaux, la circulation des véhicules est interdite du n°10 rue Bion jusqu'à la rue de la Cure ;

- La circulation des véhicules s'effectue à double sens pour les riverains de la rue du Tourniquet jusqu'au n° 10 rue Bion ;

- La circulation de la rue Bion s'effectue depuis la rue du Tourniquet vers la rue Jeanne d'Arc (sens inversé).

Rue Jeanne d'Arc

- Pendant la durée des travaux, la circulation de la rue Jeanne d'Arc s'effectue depuis la place des Tribunaux vers la rue Bion (sens inversé).

Rue du Parvis Notre-Dame

- Pendant la durée des travaux, la circulation de la rue du Parvis Notre-Dame s'effectue depuis la rue Bion vers Grande Rue Notre-Dame (sens inversé).

Grande rue Notre-Dame

- Pendant la durée des travaux, la circulation Grande Rue Notre-Dame s'effectue depuis la rue du Parvis Notre-Dame vers la rue Porte Saint-Jean (sens inversé).

Points de collecte des déchets

- Rue Bion à l'intersection avec la rue Jeanne d'Arc ;
- Rue Taury à l'intersection avec la rue de la Cure.

Nous vous remercions de votre compréhension

*** Arrêté temporaire de circulation n°25_AT_0749 consultable sur le site Vivre à Niort.**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Service Occupation du Domaine Public

05 49 78 76 48